

**Southeast Planning Review and Adjustment Committee /
Comité de révision de la planification de la Commission du Sud-Est**

Staff Report / Rapport du personnel

Subject / Objet : Emplacement de nouvelles rues et des noms de rues / *Location of new public*

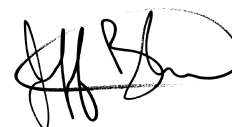
File number / Numéro du fichier 25-0846

From / De :



Patrick Gaudet
Development Officer / Agent d'aménagement

Reviewed by / Révisé par :



Jeff Boudreau
Manager of Subdivision Approval / Gestionnaire d'approbation
des lotissements

General Information / Information générale

Applicant / Requéant :

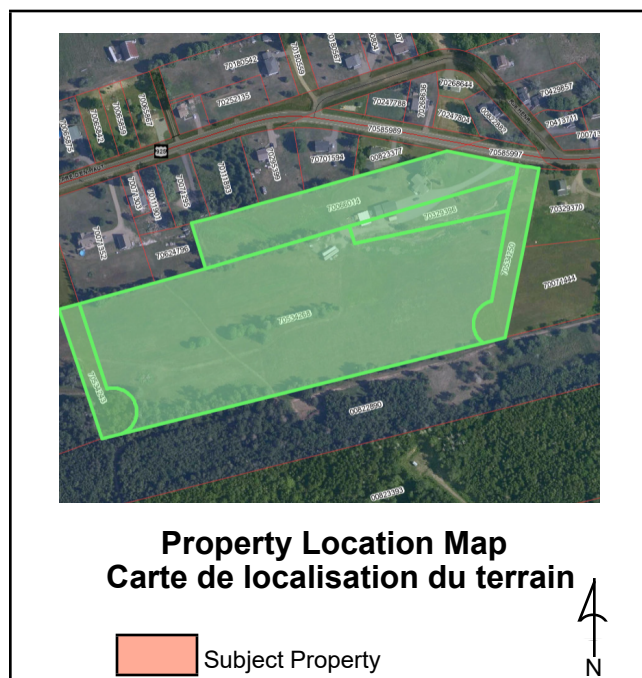
Joel Levesque

Landowner / Propriétaire :

Maisons Lesvesque

Proposal / Demande :

Recommandation au Conseil pour l'emplacement de nouvelles rues et des noms de rues / *Recommendation to Council for the location of new public streets and streets names.*



Site Information / Information du site

PID / NID: 70534268, 70066014, 70329396, 70534250, 70534243

Lot Size / Grandeur du lot: 7.49 Hectares (Combiné/Combined)

Location / Endroit :

Sud de rue Pré-d'en-Haut / *South of Pré-d'en-Haut Street*

Current Use / Usage présent :

Résidentielle et lots vacants / *Residential and vacant lots*

Zoning / Zonage :

Résidentielle R2 (R2) / *Residential R2 (R2)*

Future Land Use / Usage futur :

N/A

Surrounding Use & Zoning / Usage des environs & Zonage :

Résidentielle R2 (R2), Résidentielle R1 (R1), Développement des ressources (DR) / *Residential R2 (R2), Residential R1 (R1), Resource Development (RD)*

Municipal Servicing / Services municipaux:

Eaux et égouts publique / *Public water and sewer*

Access-Egress / Accès/Sortie : rue Pré-d'en-Haut Street

Policies / Politiques

Plan Rural du Village de Memramcook (Plan Rural Arrêté No. 38) / Village of Memramcook Rural Plan (Plan Rural Arrêté No. 38)

* Veuillez noter que le Plan rural du Village de Memramcook a été adopté en français, et qu'il n'existe aucune traduction officielle du règlement. S'il y a des écarts entre les deux langues, la version française l'emporte sur la version anglaise. / *Please note that the Rural Plan of the Village of Memramcook was adopted in French only and there is no official translation of the regulation. In the event of discrepancies between the two languages, the French version prevails.*

Les objectifs généraux à atteindre sont les suivants: / *The general objectives to be attained are as follows:*

- a) la croissance de la population en fonction d'une densité optimale tenant compte des infrastructures existantes et de leur capacité; / *population growth based on ideal density, taking into account existing infrastructure and capacity;*
- b) le contrôle des divers aménagements et de leur emplacement; / *control of the various developments and their location;*
- c) la protection de l'environnement; / *environmental protection;*
- d) le maintien et l'accroissement de la qualité de vie dans son ensemble; et / *maintaining and enhancing overall quality of life; and*
- e) les normes d'installation des bâtiments et des constructions. / *building and construction installation standards.*

1.1 SECTEUR RÉSIDENTIEL / RESIDENTIAL SECTOR

1.1.1 Le Conseil a pour principe d'encourager les nouveaux aménagements résidentiels à l'intérieur des secteurs résidentiels et du centre du village. / *The Council's policy is to encourage new residential development within residential areas and the village center.*

1.1.2 Le Conseil a pour principe de favoriser, dans toutes les unités de voisinage, le maintien et l'apport de logements pour les personnes ayant des niveaux de revenu différents, pourvu qu'ils soient compatibles avec ces unités. / *It is the Council's principle to encourage the maintenance and provision of housing for people of different income levels in all neighborhoods, provided they are compatible with these neighborhoods.*

1.1.3 Le Conseil a pour principe d'encadrer la densité d'occupation du sol pour les secteurs résidentiels. / *The Council's principle is to control land-use density in residential areas.*

1.1.8 Il est proposé de favoriser le développement résidentiel à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, plus précisément à proximité du centre du village, afin de favoriser une mixité des usages et ainsi encourager une vie de quartier à l'échelle humaine. / *It is proposed to encourage residential development within the urbanization perimeter, more specifically close to the village center, in order to promote a mix of uses and thus encourage neighborhood life on a human scale.*

Zoning and/or Subdivision Regulation / Réglementations de zonage et/ou de lotissement

Arrêté de lotissement du Village de Memramcook No. 43 / Village of Memramcook Subdivision By-Law No. 43

* Veuillez noter que l'Arrêté de lotissement du Village de Memramcook No. 43 a été adopté en français, et qu'il n'existe aucune traduction officielle du règlement. S'il y a des écarts entre les deux langues, la version française l'emporte sur la version anglaise. / *Please note that the Village of Memramcook Subdivision By-Law No. 43 was adopted in French only and there is no official translation of the regulation. In the event of*

discrepancies between the two languages, the French version prevails.

5. Rues / Roads

5.1 Sauf sur avis contraire de la part de la Commission, dans tout projet de lotissement : / *Unless otherwise advised by the Commission, in all subdivision projects :*

a) chaque nouvelle rue doit rencontrer les exigences du devis municipal en vigueur au temps de l'application pour un lotissement. / *each new street must meet the requirements of the municipal specifications in effect at the time of application for a subdivision.*

5.4 Avant de statuer sur une recommandation relative à l'emplacement des rues d'un lotissement proposé, la commission doit : / *Before ruling on a recommendation concerning the location of streets in a proposed subdivision, the commission must:*

a) tenir compte de la topographie du terrain; / *take into account the topography of the land;*

b) veiller à la création de lots qui puissent servir à la destination qui leur est attribuée; / *ensure the creation of lots that can be used for their intended purpose;*

c) s'assurer que les intersections de rues sont perpendiculaires dans la mesure du possible; / *ensure that street intersections are perpendicular as much as possible;*

d) prendre les mesures nécessaires pour assurer un accès aisé au lotissement proposé et aux lots qu'il comporte; et / *take the necessary steps to ensure easy access to the proposed subdivision and the lots it comprises; and*

e) prendre les mesures nécessaires pour rendre aisé le lotissement ultérieur du terrain visé ou des terrains attenants ainsi que l'accès aux lots qu'il comporte. / *take the necessary measures to facilitate subsequent subdivision of the land in question or adjoining land, and access to the lots it comprises.*

f) Les noms de rues dans les lotissements sont soumis au Conseil pour approbation / *Street names for subdivisions are submitted to the Council for approval.*

Internal Consultation & External Consultation / Consultations internes et externes

Cette demande a été discutée entre le personnel de planification et d'aménagement de la CSRSE. / *This request was discussed amongst SERSC planning and development staff.*

Le personnel du Village de Memramcook a été consulté pour faire part de ses commentaires sur le drainage, l'étude de la circulation, le terrain d'utilité publique, les noms de rues, l'entente de lotissement et les critères de conception de la sortie d'urgence proposée. La correspondance avec le Village de Memramcook se trouve dans les annexes. / *Village of Memramcook staff were consulted to comment on drainage, traffic study, land for public purposes, street names, subdivision agreement and design criteria for the proposed emergency exit. Correspondence with the Village of Memramcook can be found in the schedules.*

Les compagnies d'utilités publiques ont été consultées dans le cadre de la demande de lotissement et aucune préoccupation n'a été soulevée / *Public utilities companies were consulted as part of the subdivision application and no concerns were raised.*

Discussion

Mise en contexte de la demande : / Context of the application

Le 23 mai 2025, une demande de lotissement a été reçu par la Commission de services régionaux du Sud-Est qui vise à créer trois nouvelles rues et 21 lots à des fins de construction résidentielle. Les propriétés concernées portent actuellement les NID 70534268, 70066014, 70329396, 70534250, 70534243, et se

trouvent sud de la rue Pré-d'En-Haut, prêt du centre du Village de Memramcook. / *On May 23, 2025, a subdivision application was received by the South East Regional Services Commission to create three new streets and 21 lots for residential purposes. The properties affected currently bear PID numbers 70534268, 70066014, 70329396, 70534250, 70534243, and are located south of rue Pré-d'En-Haut, near the center of the Village of Memramcook.*

Les propriétés en question sont présentement zonées Résidentielle R2, ce qui permet des habitations multifamiliales jusqu'à quatre unités. En 2010, le plan de lotissement ayant le numéro d'enregistrement 29482321 à créer deux rues futures donnant accès aux propriétés et appartenant au Village de Memramcook. Les services municipaux d'eau et d'égouts passent également par la rue Pré-d'En-Haut à l'emplacement du développement proposé. / *The properties in question are currently zoned Residential R2, which allows multi-family dwellings of up to four units. In 2010, the subdivision plan with registration number 29482321 created two future streets belonging to the Village of Memramcook and accessing the properties. Municipal water and sewer services also run along Pré-d'En-Haut Street at the location of the proposed development.*

Les nouvelles rues sont prévues pour être cédées au Village de Memramcook comme rues publiques. Avant que le Village n'accepte officiellement ces rues, le Comité de révision de la planification doit formuler une recommandation concernant l'emplacement des rues et des noms de rues. / *The new streets are intended to be transferred to the Village of Memramcook as public streets. Before the Village formally accepts these streets, the Planning Review and Adjustment Committee must make a recommendation regarding the location of the streets and street names.*

Selon le Règlement provincial sur le lotissement, ainsi de l'Arrêté de lotissement du Village de Memramcook No. 43, la recommandation des rues doit tenir compte de la topographie du terrain, si les lots peuvent être utilisés à leurs fins prévues, les intersections de rue, l'accès aisé au lotissement et aux lots qu'il comporte, et la prise en compte de l'accès et du futur lotissement des terrains adjacents. La recommandation porte sur l'emplacement des rues, et pas nécessairement sur les lots proposés. Les lots peuvent faire l'objet de modifications mineures ou de procédures additionnels. / *According to the Provincial Subdivision By-law, as well as the Village of Memramcook Subdivision By-law No. 43, the recommendation of streets must take into account the topography of the land, whether the lots can be used for their intended purpose, street intersections, easy access to the subdivision and the lots it comprises, and consideration of access and future subdivision of adjacent land. The recommendation relates to the location of streets, not necessarily to the proposed lots. Lots may be subject to minor modifications or additional procedures.*

Analyse : / Analysis:

Les nouvelles rues doivent être construites conformément à l'Arrêté de lotissement de Memramcook No. 43 et au devis municipal indiqué dans l'Arrêté. Ces normes réglementent la topographie en prévoyant des pentes de rues maximales autorisées de 8 %. L'outil de topographie accessible sur le site web de GeoNB a également été utilisé pour calculer la pente approximative du terrain existant. Une pente approximative de 3.7% a été calculé basé sur une distance de 350m et un changement d'élévation de 13m. / *New streets must be built in accordance with Memramcook Subdivision By-law No. 43 and the municipal specifications set out in the By-law. These standards regulate topography by providing for maximum allowable street slopes of 8%. The topography tool available on the GeoNB website was also used to calculate the approximate slope of the existing terrain. An approximate slope of 3.7% was calculated based on a distance of 350m and a change in elevation of 13m.*

Les lots proposés respectent les dimensions minimales requises pour les lots desservis par les réseaux publics d'eau et d'égouts tel qu'indiqué dans le Plan Rural de Memramcook Arrêté No. 38. / *The proposed lots respect the minimum dimensions required for lots serviced by public water and sewer systems as indicated in the Memramcook Rural Plan Bylaw No. 38.*

L'intersection entre la rue Pré-d'En-Haut et l'accès proposé au lotissement (rue Danyka) suit la configuration de la rue future existante. L'angle d'intersection est de 88 degrés, ce qui est pratiquement perpendiculaire. / *The intersection between rue Pré-d'En-Haut and the proposed access to the subdivision (rue Danyka) follows the configuration of the existing future street. The intersection angle is 88 degrees, which is practically perpendicular.*

Cet accès est la seule pour accéder au développement proposé. Une demande de dérogation a été faite pour augmenter la longueur maximale du cul-de-sac de 365 à 525 mètres. Le personnel est favorable à la demande de dérogation, notamment en raison de la présence d'une sortie d'urgence proposée sur la rue future à l'extrémité ouest du développement (identifiée par le NID 70252994). Le village de Memramcook a également fourni les critères de conception et les conditions pour la sortie de secours qui devront être respectés par le développeur. La correspondance qui inclut les critères de conceptions se trouvent en annexes. / *This entrance is the only access to the proposed development. A variance request has been made to increase the maximum length of the cul-de-sac from 365 to 525 metres. Staff is in favor of the variance request, particularly because of the presence of a proposed emergency exit on the future street at the western end of the development (identified by PID 70252994). The Village of Memramcook has also provided design criteria and conditions for the emergency exit that will have to be met by the developer. Correspondence including design criteria can be found in the schedules.*

La configuration des rues proposés donne accès aux deux grands terrains avoisinants, soit le NID 00822890 au sud et le NID 70576749 au ouest du développement proposé. Bien que le zonage courant (Développement des Ressources) de ses deux lots ne permet pas le développement résidentiel plus dense (limité à des habitation unifamiliale), il est quand même important de sécuriser l'accès et le potentiel pour le futur lotissement des terrains adjacents. / *The proposed street configuration provides access to two large neighboring lots, PID 00822890 to the south and PID 70576749 to the west of the proposed development. Although the current zoning (Resource Development) of these two lots does not allow for denser residential development (limited to single-family dwellings), it is still important to secure access and potential for future subdivision of the adjacent lots.*

Les noms de rues suggérés et le plan de lotissement provisoire a été envoyés à la section de 9-1-1 du Nouveau-Brunswick pour qu'elle les évalue. Les trois noms de rue proposées – la rue Danyka Street, la ruelle Audrey Court, et la ruelle Cloé Court ont été acceptés et ajoutés à la liste des routes réservées. / *Suggested street names and the tentative subdivision plan were sent to New Brunswick 9-1-1 for evaluation. The three proposed street names - Danyka Street, Audrey Court, and Cloé Court - were accepted and added to the list of reserved streets.*

Le Village de Memramcook a aussi choisi de remplacer la mise de côté de terrain d'utilité publique par le versement au Village d'une somme égale à six pourcent (6%) de la valeur marchande des terrains du lotissement. Cette valeur devra être acceptée par le conseil, habituellement dans la réunion où ils considèrent l'emplacement et les noms des rues proposées. Le Directeur des opérations municipales et de l'ingénierie du Village a aussi confirmé qu'un plan de drainage pour la gestion des eaux de surface sera requis. Il a aussi été déterminé qu'une étude du trafic n'est pas nécessaire dans ce cas. / *The Village of Memramcook has also chosen to replace the setting aside of land for public purposes by cash-in-lieu to the Village of an amount equal to six percent (6%) of the market value of the lots in the subdivision. This value will have to be accepted by Council, usually at the meeting at which they consider the location and names of the proposed streets. The Village's Director of Municipal Operations and Engineering has also confirmed that a drainage plan for surface water management will be required. It has also been determined that a traffic study is not required in this case.*

Les documents et informations suivants relatifs à cette demande se trouvent dans les annexes : / *The following documents and information relating to this application can be found in the schedules :*

*Plan de lotissement provisoire / *Tentative Subdivision Plan*

*Zonage, photos du site / *Zoning and site photos*

*Plan de lotissement 29482321 (créant les deux rues futures existant donnant accès au développement proposé) / *Subdivision Plan 29482321 (creating the two existing future streets giving access to the proposed development)*

*Correspondance avec le Village de Memramcook / *Correspondence with the Village of Memramcook*

Public Notice / Avis public

Aucun avis public n'est requis pour cette demande / *No public notice is required for this application*

Legal Authority / Autorité légale

Loi sur l'urbanisme / *Community Planning Act* /

Approbation des plans de lotissement pour rues et terrains d'utilité publique / *Approval of subdivision plan for streets and land for public purposes*

88(1) Si le plan de lotissement d'un terrain situé dans une municipalité prévoit le tracé de rues publiques ou futures ou la mise de cote de terrains a des fins d'utilité publique, son approbation émanant de l'agent d'aménagement ne peut être accordée tant que le plan n'a pas reçu l'assentiment du conseil. / *If a subdivision plan of land in a municipality provides for the laying out of public or future streets or the setting aside of land for public purposes, approval of the plan by the development officer shall not be given until the plan has been assented to by council.*

88(4) L'assentiment que prévoit le présent article ne peut être donné tant que n'ont pas été remplies les conditions suivantes : / *An assent under this section shall not be given until*

(a) sous réserve du paragraphe (8), le comité consultatif ou la commission de services régionaux a recommandé l'emplacement ou bien des rues tel que le mentionne le paragraphe (1) ou (2) ou bien des terrains d'utilité publique tel que le mentionne le paragraphe (1) ou (3), ou bien des deux, selon le cas, ou cette recommandation a été rejetée par un vote de la majorité des membres du conseil; / *subject to subsection (8), the advisory committee or regional service commission has recommended the location of the streets referred to in subsection (1) or (2) or the land for public purposes referred to in subsection (1) or (3), or both, as the case may be, or the recommendation has been rejected by a majority of the members of council, and*

b) l'exigence prescrite à l'alinéa 75(1)i) a été respectée. / *paragraph 75(1)(i) has been complied with.*

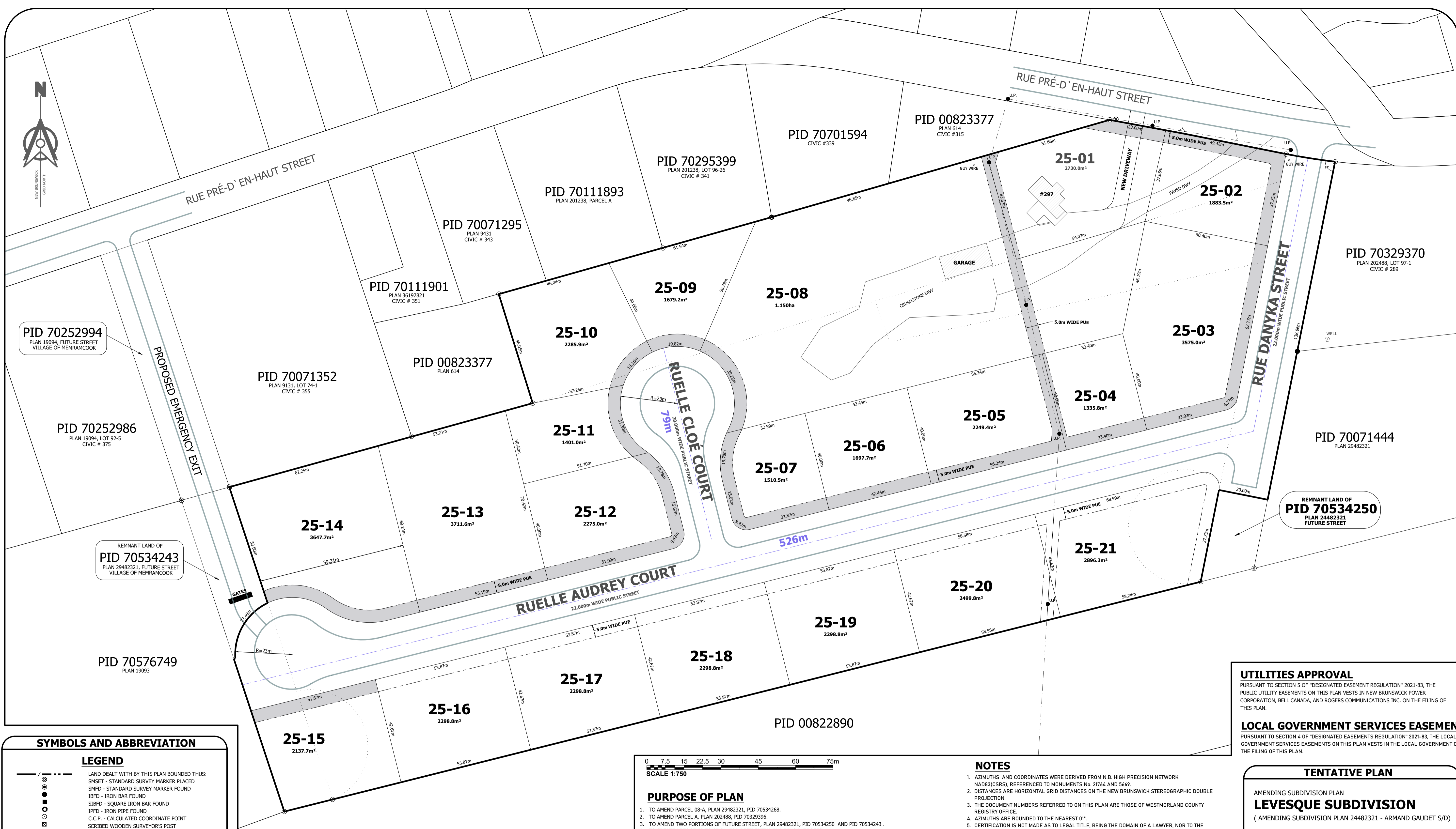
Recommendation / Recommandation

Le personnel recommande respectueusement que le Comité de révision de la planification de Sud-Est recommande au Conseil de donner son assentiment à l'emplacement ainsi que les noms proposés pour la rue Danyka, la ruelle Audrey, et la ruelle Cloé tel qu'indiqué sur le plan de lotissement ci-joint Levesque Subdivision avec le numéro de dossier 250074 de Arpentage 3POINTS Survey Inc. daté du 15 juillet, 2025, sous réserve des conditions suivantes ; / *Staff respectfully recommends that the Southeast Planning Review and Adjustment Committee recommends that Council assent to the proposed location and names of Danyka Street, Audrey Court, and Cloé Court as shown on the attached subdivision plan Levesque Subdivision with file number 250074 by Arpentage 3POINTS Survey Inc. dated July 15, 2025, subject to the following conditions;*

a) Toutes les rues et tous les services doivent être construits conformément aux spécifications du Village de Memramcook. / *All streets and services are to be constructed to the Village of Memramcook specification.*

b) Le promoteur doit conclure une entente de lotissement avec le village de Memramcook pour la construction des rues et des services. / *The developer shall enter into a subdivision agreement with the village of Memramcook for the construction of streets and services.*

Note: This report was written in French and translated to a bilingual document. Where a conflict exists between the two languages, the language the report was written shall prevail. / **Note:** ce rapport a été rédigé en français et traduit en version bilingue. En cas de conflit entre les deux langues, la langue dans laquelle le rapport a été rédigé a préséance.



PID 70252994
PLAN 19094, FUTURE STREET
VILLAGE OF MEMRAMCOOK

PID 70252986
PLAN 19094, LOT 92-5
CIVIC # 375

REMNANT LAND OF
PID 70534243
PLAN 29482321, FUTURE STREET
VILLAGE OF MEMRAMCOOK

PID 70576749
PLAN 19093

PID 70071352
PLAN 9131, LOT 74-1
CIVIC # 355

PID 7011901
PLAN 36197821
CIVIC # 351

PID 70071295
PLAN 9431
CIVIC # 343

PID 7011893
PLAN 201238, PARCEL A

PID 70295399
PLAN 201238, LOT 96-26
CIVIC # 341

PID 70701594
CIVIC # 339

PID 00823377
PLAN 614
CIVIC # 315

25-01
2730.0m²

25-02
1883.5m²

25-09
1679.2m²

25-08
1.150ha

25-10
2285.9m²

25-11
1401.0m²

25-07
1510.5m²

25-06
1697.7m²

25-05
2249.4m²

25-04
1335.8m²

25-14
3647.7m²

25-13
3711.6m²

25-12
2275.0m²

25-07
1510.5m²

25-06
1697.7m²

25-20
2499.8m²

25-21
2896.3m²

25-15
2137.7m²

25-16
2298.8m²

25-17
2298.8m²

25-18
2298.8m²

25-19
2298.8m²

PID 00822890

PID 70329370
PLAN 202488, LOT 97-1
CIVIC # 289

PID 70071444
PLAN 29482321

REMNANT LAND OF
PID 70534250
PLAN 24482321
FUTURE STREET

SYMBOLS AND ABBREVIATION

LEGEND

	LAND DEALT WITH BY THIS PLAN BOUNDED THUS:
	SMSET - STANDARD SURVEY MARKER PLACED
	SMD - STANDARD SURVEY MARKER FOUND
	IBFD - IRON BAR FOUND
	SIBFD - SQUARE IRON BAR FOUND
	IPFD - IRON PIPE FOUND
	C.C.P. - CALCULATED COORDINATE POINT
	SCRIBED WOODEN SURVEYOR'S POST
	TABULATED COORDINATE REFERENCE
	CENTRELINE HIGHWAY
	EASEMENT
	FENCE
	OVERHEAD UTILITY LINE
	SET BACK LINE
	SQUARE METRES
	ORDINARY HIGH WATER MARK
	HECTARE
	NEW BRUNSWICK LAND SURVEYOR
	PARCEL IDENTIFIER NUMBER
	N.B.S. REGISTRATION NUMBER
	DOCUMENT / BOOK / PAGE
	DISTANCE OR AZIMUTH CALLED FOR IN DEED
	CURVE
	CIVIC NUMBER
	SPOT ELEVATION IN METERS
	WATER VALVE
	FIRE HYDRANT
	UTILITY POLE
	WOODEN SURVEYORS POST FOUND
	EXISTING PUBLIC UTILITY EASEMENT
	NEW LOCAL GOVERNMENT SERVICES EASEMENT
	NEW PUBLIC UTILITY EASEMENT

PROPERTY INFORMATION

PID 70066014
REGISTERED OWNER:
NOT LAND TITLE
TRANSFER DOCUMENT:
PLAN 202488

PID 70329396
REGISTERED OWNER:
NOT LAND TITLE
TRANSFER DOCUMENT:
PLAN 202488, PARCEL A

PID 70534268
REGISTERED OWNER:
NOT LAND TITLE
TRANSFER DOCUMENT:
PLAN 29482321, PARCEL 08-A

OWNER'S STATEMENT

I, ON BEHALF OF MAISON LEVESQUE, DO HEREBY CERTIFY THAT IT IS THE REGISTERED OWNER OF THE PROPERTY BEING SUBDIVIDED HEREON AND DO HEREBY GRANT APPROVAL TO THIS PLAN, AS ITS INTERESTS MAY APPEAR.

JOEL LEVESQUE (PRESIDENT) FOR MAISON LEVESQUE

PROPERTY INFORMATION

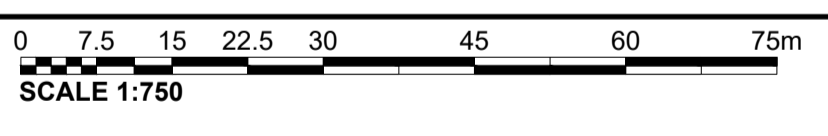
PID 70534250
REGISTERED OWNER: VILLAGE OF MEMRAMCOOK
NOT LAND TITLE
TRANSFER DOCUMENT:
PLAN 29482321, FUTURE STREET

PID 70329396
REGISTERED OWNER: VILLAGE OF MEMRAMCOOK
NOT LAND TITLE
TRANSFER DOCUMENT:
PLAN 29482321, PARCEL A

OWNER'S STATEMENT

I, ON BEHALF OF THE VILLAGE OF MEMRAMCOOK, DO HEREBY CERTIFY THAT IT IS THE REGISTERED OWNER OF THE PROPERTY BEING SUBDIVIDED HEREON AND DO HEREBY GRANT APPROVAL TO THIS PLAN, AS ITS INTERESTS MAY APPEAR.

(MAYOR)



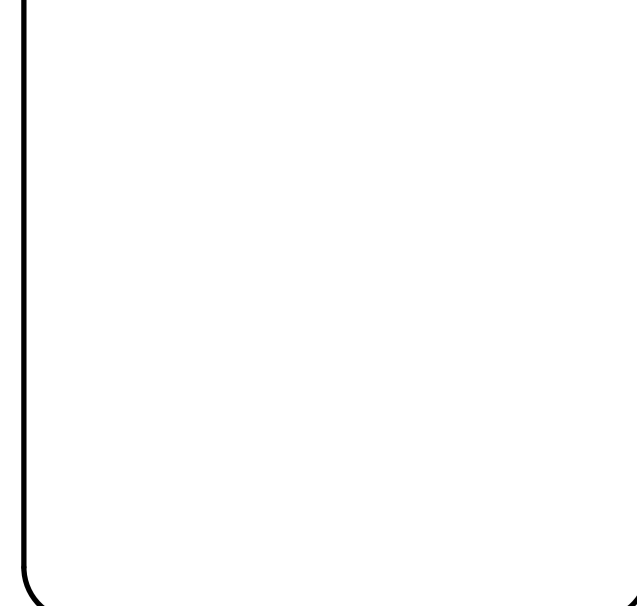
PURPOSE OF PLAN

1. TO AMEND PARCEL 08-A, PLAN 29482321, PID 70534268.
2. TO AMEND PARCEL A, PLAN 202488, PID 70329396.
3. TO AMEND TWO PORTIONS OF FUTURE STREET, PLAN 29482321, PID 70534250 AND PID 70534243.
4. TO CREATE LOTS 25-02 TO 25-21, FOR RESIDENTIAL BUILDING PURPOSES.
5. TO CREATE LOT 25-01, TO ACCOMMODATE EXISTING CONDITIONS.
6. TO CREATE A PORTION OF 22.000m² WIDE PUBLIC STREET "RUE DANYKA STREET", AS SHOWN, PURSUANT TO 88(6)(a) OF THE COMMUNITY PLANNING ACT, 2017.
7. TO CREATE A PORTION OF 22.000m² WIDE PUBLIC STREET "RUELLE AUDEY COURT", AS SHOWN, PURSUANT TO 88(6)(a) OF THE COMMUNITY PLANNING ACT, 2017.
8. TO CREATE A PORTION OF 20.000m² WIDE PUBLIC STREET "RUELLE CLOE COURT", AS SHOWN, PURSUANT TO 88(6)(a) OF THE COMMUNITY PLANNING ACT, 2017.
9. TO CREATE A 5.0m WIDE PUBLIC UTILITY EASEMENT, AS SHOWN, PURSUANT TO SECTION 5 OF REGULATION 2021-83, OF THE COMMUNITY PLANNING ACT.

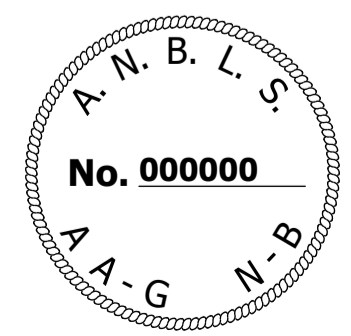
NOTES

1. AZIMUTHS AND COORDINATES WERE DERIVED FROM N.B. HIGH PRECISION NETWORK NAD83(CRS), REFERENCED TO MONUMENTS No. 21764 AND 5669.
2. DISTANCES ARE HORIZONTAL GRID DISTANCES ON THE NEW BRUNSWICK STEREOGRAPHIC DOUBLE PROJECTION.
3. THE DOCUMENT NUMBERS REFERRED TO ON THIS PLAN ARE THOSE OF WESTMORLAND COUNTY REGISTRY OFFICE.
4. AZIMUTHS ARE ROUNDED TO THE NEAREST 01'.
5. CERTIFICATION IS NOT MADE AS TO LEGAL TITLE, BEING THE DOMAIN OF A LAWYER, NOR TO THE ZONING AND SETBACK BY-LAWS OR REGULATIONS, BEING THE DOMAIN OF THE DEVELOPMENT OFFICER.
6. CERTIFICATION IS NOT MADE AS TO COVENANTS SET OUT IN THE DOCUMENT(S), NOR TO THE LOCATION OF ANY UNDERGROUND SERVICES AND/OR FIXTURES, PERMANENT OR OTHERWISE.

APPROVAL STAMPS



Arpentage 3POINTS Survey Inc.
161 Rue Elsliger Street
Dieppe, New-Brunswick
E1K 0A5 (EMAIL : info@3pointssurvey.com)
Phone #850-9417



COPYRIGHT PROTECTED

UTILITIES APPROVAL

PURSUANT TO SECTION 5 OF "DESIGNATED EASEMENT REGULATION" 2021-83, THE PUBLIC UTILITY EASEMENTS ON THIS PLAN VESTS IN NEW BRUNSWICK POWER CORPORATION, BELL CANADA, AND ROGERS COMMUNICATIONS INC. ON THE FILING OF THIS PLAN.

LOCAL GOVERNMENT SERVICES EASEMENT

PURSUANT TO SECTION 4 OF "DESIGNATED EASEMENTS REGULATION" 2021-83, THE LOCAL GOVERNMENT SERVICES EASEMENTS ON THIS PLAN VESTS IN THE LOCAL GOVERNMENT ON THE FILING OF THIS PLAN.

TENTATIVE PLAN

AMENDING SUBDIVISION PLAN
LEVESQUE SUBDIVISION
(AMENDING SUBDIVISION PLAN 24482321 - ARMAND GAUDET S(D)

OWNER :
SOUTHWIDE OF PRÉ-D'EN-HAUT STREET
MEMRAMCOOK
PARISH OF DORCHESTER
COUNTY OF WESTMORLAND
PROVINCE OF NEW BRUNSWICK

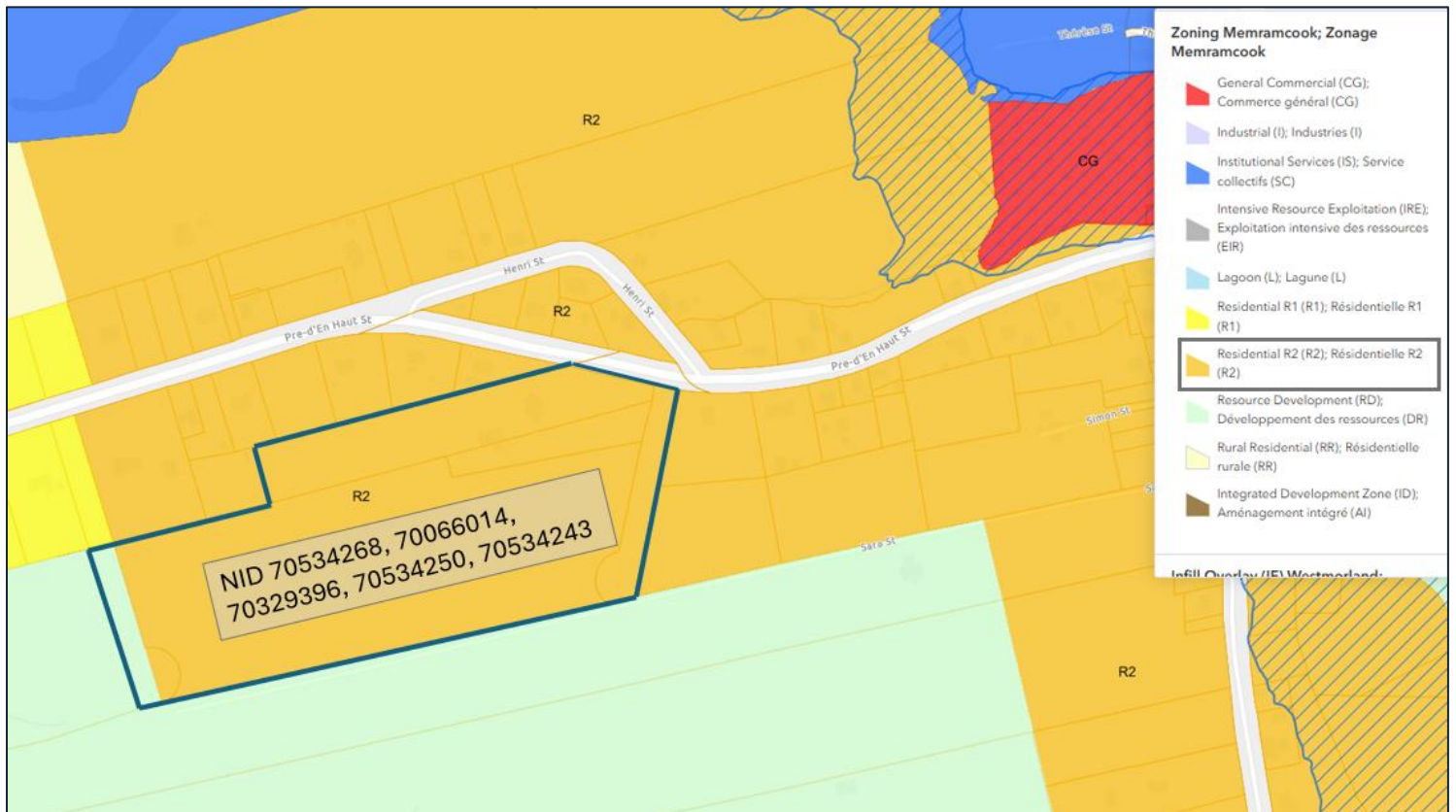
DRAWN BY: S.P. & K.L. CHECKED BY: K.L. JOB # 250074

SURVEYED BY: KIM LABRIE N.B.S. # 399 Submission Date - July 15, 2025
FIELD SURVEY COMPLETED : MAY 2025

SURVEYOR'S STATEMENT:
I, KIM LABRIE N.B.S. DO HEREBY CERTIFY THAT TO THE BEST OF MY KNOWLEDGE AND ABILITY THIS PLAN CORRECTLY DEPICTS ANY RESEARCH, FIELD WORK AND COMPUTATIONS UNDERTAKEN FOR THIS PROJECT.

2025-05- KIM LABRIE N.B.S. N.B.S.

Zonage / Zoning



Résidentielle R2 (R2) / Residential R2 (R2)

Photos du site prise le 11 juillet 2025 / Sites photos taken July 11 2025



Accès de la rue Pré-d'En-Haut à la rue Danyka proposé / Access to proposed Danyka Street from Pré-d'En-Haut Street



Accès de la rue Pré-d'En-Haut à la sortie d'urgence proposé (rue future existante) / Access to proposed emergency exit (existing futur road) from Street from Pré-d'En-Haut Street

Main / Principal
 1234 rue Main Street, Suite 200
 Moncton, NB E1C 1H7
 (506) 238-5386

Shediac
 815A rue Bombardier Street
 Shediac, NB E4P 1H9
 (506) 533-3637

Tantramar
 112C rue Main Street
 Sackville, NB E4L 0C3
 (506) 364-4701

Riverview
 Operations Centre d'opérations
 300 rue Robertson Street
 Riverview, NB E1B 0T8
 (506) 382-3574



Vue du cul-de-sac au bout de la ruelle Audrey proposé et vers l'est / View of the proposed cul-de-sac at the end of the proposed Audrey Court and looking East

Main / Principal
1234 rue Main Street, Suite 200
Moncton, NB E1C 1H7
(506) 238-5386

Shediac
815A rue Bombardier Street
Shediac, NB E4P 1H9
(506) 533-3637

Tantramar
112C rue Main Street
Sackville, NB E4L 0C3
(506) 364-4701

Riverview
Operations Centre d'opérations
300 rue Robertson Street
Riverview, NB E1B 0T8
(506) 382-3574

Patrick Gaudet

From: Monique Bourque <monique@memramcook.com>
Sent: July 10, 2025 4:44 PM
To: Patrick Gaudet
Cc: Arthur Austin
Subject: RE: 25-0846 - Plan Provisoire Levesque Subdivision - NID 70534268

ATTENTION! External email / courriel externe

Bonjour Patrick,

Voici la réponse d'Arthur :

Sortie de secours – Critères de conception et conditions

Le promoteur s'engage à aménager une sortie de secours à l'extrémité de la nouvelle rue projetée, destinée à être utilisée exclusivement par les services d'urgence dans les cas où l'accès principal serait bloqué (neige, incendie, inondation, accident, etc.).

Les critères suivants s'appliquent au design et à l'aménagement de cette sortie :

1. **Largeur minimale** : La voie de sortie doit avoir une largeur dégagée minimale de 3,7 mètres, permettant le passage sécuritaire des véhicules d'urgence.
2. **Surface portante** : Le revêtement doit être stable, drainé et capable de supporter le passage de véhicules lourds, tels qu'un camion d'incendie. Une surface de gravier bien compactée est acceptable.
3. **Pente** : La pente maximale autorisée est de 10 %, avec une tolérance jusqu'à 15 % sur de courtes distances, à condition que la voie demeure sécuritaire en toutes saisons.
4. **Barrière d'accès contrôlé** : Une barrière rabattable ou des poteaux amovibles doivent être installés pour empêcher l'accès au public, tout en permettant une ouverture rapide par les services d'urgence. Le mécanisme d'accès (clé, cadenas ou autre) devra être compatible avec les standards des services d'urgence locaux.
5. **Rayon de virage** : Un rayon de virage suffisant (minimum 12 mètres) doit être prévu pour faciliter la manœuvre des véhicules d'intervention.
6. **Signalisation** : Une signalisation claire indiquant « Sortie de secours – accès réservé aux services d'urgence » doit être installée.
7. **Entretien** : Cette voie ne sera pas déneigée de façon régulière, mais devra être conçue de manière à pouvoir être dégagée rapidement en cas de besoin. Une entente entre la municipalité et le promoteur peut être requise concernant la responsabilité d'entretien.
8. **Servitude ou emprise publique** : La sortie doit être située sur une emprise municipale ou une servitude enregistrée garantissant un accès légal et permanent.

Ce lien de secours ne constitue pas une rue publique et ne doit pas être utilisé comme accès régulier ou secondaire aux fins de circulation résidentielle.

Merci,

Arthur

[Arthur Austin, ing. / P. Eng.](#)

Directeur des opérations municipales et de l'ingénierie

Bonne fin de journée!

Monique

Monique Bourque
Greffière / Clerk
Village de Memramcook
(506) 758-4069



Toute correspondance créée, reçue ou envoyée par les employés, agents ou les élus du Village de Memramcook pourrait être divulguée conformément aux dispositions de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée de la province du Nouveau-Brunswick. / Any correspondence created, sent or received by employees, agents, or elected officials of the Village de Memramcook may be subject to disclosure under the provisions of the Right to Information and Protection of Privacy Act of the Province of New Brunswick.

From: Patrick Gaudet <patrick.gaudet@nbse.ca>
Sent: July 10, 2025 3:30 PM
To: Arthur Austin <arthur@memramcook.com>
Cc: Monique Bourque <monique@memramcook.com>
Subject: RE: 25-0846 - Plan Provisoire Levesque Subdivision - NID 70534268

Bonjour Arthur, je voulais simplement faire un suivi sur les exigences de construction pour la sortie d'urgence identifier sur le plan de lotissement provisoire.

Si possible, nous aimerions inclure les commentaires du Village de Memramcook à ce sujet dans le rapport du personnel qui sera affiché sur notre site web mercredi prochain, le 15 juillet.

Merci ! 😊

Patrick Gaudet he/him/il/lui

Plan360

Southeast RSC | CSR Sud-Est

patrick.gaudet@nbse.ca

T : (506) 533-3637 D : (506) 382-5796

815A rue Bombardier Street, Shediac, NB E4P 1H9

From: Monique Bourque <monique@memramcook.com>
Sent: July 8, 2025 10:54 AM
To: Joel@maisonslevesque.com; Patrick Gaudet <patrick.gaudet@nbse.ca>; Arthur Austin <arthur@memramcook.com>; 'Steve Pelletier' <steve@3pointssurvey.com>
Cc: Chantal Cormier <chantal@memramcook.com>; Jeff Boudreau <Jeff.boudreau@nbse.ca>; Sophie Daigle <sophie.daigle@nbse.ca>; Florent Vallade <florent.vallade@nbse.ca>
Subject: RE: 25-0846 - Plan Provisoire Levesque Subdivision - NID 70534268

ATTENTION! External email / courriel externe

Bon matin à vous tous!

Voici nos commentaires :

Drainage :

Oui, un plan de drainage pour la gestion des eaux de surface est requis.

Étude du trafic :

Une étude de trafic ne semble pas nécessaire dans ce cas-ci.

Dérogation pour permettre un cul-de-sac de 526 m (au lieu de 365 m) :

Plan 360 favorables à la demande de dérogation, notamment en raison de la présence d'une sortie d'urgence proposée sur la propriété identifiée au NID 70252994.

Je vais devoir vous revenir avec les détails concernant les exigences de construction pour le chemin privé utilisé comme sortie d'urgence.

En ce qui concerne le réseau d'aqueduc, une vanne de 6 pouces devra être installée à l'emplacement de la future rue (où se trouvera temporairement la sortie d'urgence), afin de permettre un bouclage éventuel du réseau.

N'hésitez pas à me faire savoir si vous avez besoin de plus d'information d'ici la réunion du 23 juillet.

Merci,

Arthur

[Arthur Austin, ing. / P. Eng.](#)

Directeur des opérations municipales et de l'ingénierie

En ce qui concerne le

Terrain d'utilité publique ou cash-in-lieu :

Le Village de Memramcook choisi le *cash-in-lieu* au lieu de terrain d'utilité publique pour la création des nouveaux lots proposés. Nous attendrons le rapport du personnel pour la valeur recommandée au conseil (6% de la valeur marchande des terrains du lotissement).

En ce qui concerne les

Noms des rues :

- Rue Danika Street Danyka avec un Y
- Ruelle Audrey Court
- Ruelle Cloé Court

La correction est notée et une vérification sera faite auprès de NB911 pour confirmation avant d'apporter ceci au conseil pour approbation.

Merci et bonne journée!

Monique

Monique Bourque
Greffière / Clerk
Village de Memramcook
(506) 758-4069



Toute correspondance créée, reçue ou envoyée par les employés, agents ou les élus du Village de Memramcook pourrait être divulguée conformément aux dispositions de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée de la province du Nouveau-Brunswick. / Any correspondence created, sent or received by employees, agents, or elected officials of the Village de Memramcook may be subject to disclosure under the provisions of the Right to Information and Protection of Privacy Act of the Province of New Brunswick.

From: Joel@maisonslevesque.com <Joel@maisonslevesque.com>

Sent: July 3, 2025 5:52 PM

To: 'Patrick Gaudet' <patrick.gaudet@nbse.ca>; Arthur Austin <arthur@memramcook.com>; Monique Bourque <monique@memramcook.com>; 'Steve Pelletier' <steve@3pointssurvey.com>

Cc: Gilles Belleau <gilles@memramcook.com>; Chantal Cormier <chantal@memramcook.com>; 'Jeff Boudreau' <Jeff.boudreau@nbse.ca>; 'Sophie Daigle' <sophie.daigle@nbse.ca>; 'Florent Vallade' <florent.vallade@nbse.ca>

Subject: RE: 25-0846 - Plan Provisoire Levesque Subdivision - NID 70534268

Allo

Une question et une correction en rouge

merci

Joel

De : Patrick Gaudet <patrick.gaudet@nbse.ca>

Envoyé : July 3, 2025 4:52 PM

À : Arthur Austin <arthur@memramcook.com>; Joel@maisonslevesque.com; Monique Bourque <monique@memramcook.com>; 'Steve Pelletier' <steve@3pointssurvey.com>

Cc : Gilles Belleau <gilles@memramcook.com>; Chantal Cormier <chantal@memramcook.com>; Jeff Boudreau <Jeff.boudreau@nbse.ca>; Sophie Daigle <sophie.daigle@nbse.ca>; Florent Vallade <florent.vallade@nbse.ca>

Objet : RE: 25-0846 - Plan Provisoire Levesque Subdivision - NID 70534268

Bonjour Arthur et Monique,

Pour faire suite à cette demande de lotissement (Levesque Subdivision), SVP voir ci-bas les points à évaluer :

Terrain d'utilité publique ou cash-in-lieu :

Confirmer si le Village de Memramcook choisi le *cash-in-lieu* au lieu de terrain d'utilité publique pour la création des nouveaux lots proposés.

Si c'est le cas, nous pouvons parvenir le rapport du personnel pour la valeur recommandée au conseil (6% de la valeur marchande des terrains du lotissement). **Es ce que je peux savoir ses quoi le montant que je devrais déposer au village qui équivaut au 6% ? sinon combien de terre je devrais donner et as quelle endroit de la subdivision**

Noms des rues :

Les noms de rue présentement proposé sont (voir plan de lotissement provisoire en pièce-jointe) :

- Rue Danika Street Danyka avec un Y
- Ruelle Audrey Court

- Ruelle Cloé Court

Les noms de rue proposées devront être accepté par le Ministère de la Justice et de la Sécurité publique (section de 9-1-1 NB) et ajouté à leur liste de rues réservé.

Les noms de rues proposées doivent aussi être recommandé au PRAC.

Drainage :

Confirmer si une étude/plans de drainage pour l'eau de surface est requise.

Étude du trafic :

Confirmer si une étude du trafic est nécessaire ou non dans ce cas.

Dérogation pour permettre un cul-de-sac de 526 m alors que la longueur maximale est de 365 m :

Le personnel envisage recommander en faveur de la demande puisqu'il a une sortie d'urgence proposée (sous le NID courant 70252994).

La question qui demeure est; quel est le standard de construction requise pour la sortie d'urgence proposée? Arthur avait aussi précédemment spécifié que la conduite d'eau potable devra probablement être bouclée (*loop*) en passant par la propriété au NID 70252994.

La commission envisage faire la recommandation au PRAC pour l'emplacements des nouvelles rues et les noms des rues proposées à la réunion du 23 juillet.

Nous cherchons à inclure vos commentaires dans notre rapport pour être considéré par le comité PRAC.

Laissez-nous à savoir si vous avez besoin plus d'information pour vos commentaires/déterminations.

Merci !

Patrick Gaudet he/him/il/lui

Plan360

Southeast RSC | CSR Sud-Est

patrick.gaudet@nbse.ca

T : (506) 533-3637 D : (506) 382-5796

815A rue Bombardier Street, Shediac, NB E4P 1H9

From: Arthur Austin <arthur@memramcook.com>

Sent: June 25, 2025 2:16 PM

To: Joel@maisonslevesque.com; Monique Bourque <monique@memramcook.com>; Patrick Gaudet <patrick.gaudet@nbse.ca>; 'Steve Pelletier' <steve@3pointssurvey.com>

Cc: Gilles Belleau <gilles@memramcook.com>; Chantal Cormier <chantal@memramcook.com>; Jeff Boudreau <Jeff.boudreau@nbse.ca>; Sophie Daigle <sophie.daigle@nbse.ca>; Florent Vallade <florent.vallade@nbse.ca>

Subject: RE: 25-0846 - Plan Provisoire Levesque Subdivision - NID 70534268

ATTENTION! External email / courriel externe

Bonjour Joel,

Merci pour ta réponse et ta proactivité.

Je voulais justement te mentionner que la prochaine étape importante sera de conclure une *entente de lotissement* (Subdivision Agreement) avec la municipalité, avant l'approbation finale du plan. Cette entente encadrera, entre autres :

- Les obligations reliées à la construction des services municipaux (aqueduc et égouts),
- Le dépôt de garantie (souvent sous forme de lettre de crédit) pour assurer la complétion des travaux,
- Les délais de réalisation des travaux,
- L'entretien provisoire avant acceptation municipale finale,
- Et d'autres points comme les noms de rues, drainage, et accès pour services d'urgence.

Nous pourrons avancer cette entente en parallèle des prochaines étapes techniques (comme les plans détaillés et les approbations provinciales requises), afin d'éviter des retards.

Je serai absent du bureau la semaine prochaine, mais je pourrai préparer une ébauche de l'entente à mon retour afin qu'on puisse la réviser ensemble rapidement.

D'ici là, n'hésite pas à me signaler tout enjeu ou contrainte de ton côté – et sois assuré que nous ferons notre possible pour respecter ton échéancier et permettre un début de travaux avant septembre.

Merci et à bientôt,

Arthur

[Arthur Austin, ing. / P. Eng.](#)

Directeur des opérations municipales et de l'ingénierie /
Director of Engineering and Municipal Operations

De : Joel@maisonslevesque.com <Joel@maisonslevesque.com>

Envoyé : jeudi 19 juin 2025 15:44

À : Monique Bourque <monique@memramcook.com>; 'Patrick Gaudet' <patrick.gaudet@nbse.ca>; 'Steve Pelletier' <steve@3pointssurvey.com>

Cc : Arthur Austin <arthur@memramcook.com>; Gilles Belleau <gilles@memramcook.com>; Chantal Cormier <chantal@memramcook.com>; 'Jeff Boudreau' <Jeff.boudreau@nbse.ca>; 'Sophie Daigle' <sophie.daigle@nbse.ca>; 'Florent Vallade' <florent.vallade@nbse.ca>

Objet : RE: 25-0846 - Plan Provisoire Levesque Subdivision - NID 70534268

Parfais

Je m attendais déjà de faire les 2 service par unite de toute façon

Svp me laisser savoir si quelle chose fais ralentir le projet car je veut vraiment débiter les travaux avant septembre

Merci

joel

De : Monique Bourque <monique@memramcook.com>

Envoyé : June 19, 2025 11:50 AM

À : Patrick Gaudet <patrick.gaudet@nbse.ca>; Steve Pelletier <steve@3pointssurvey.com>; Joel Levesque <joel@maisonslevesque.com>

Cc : Arthur Austin <arthur@memramcook.com>; Gilles Belleau <gilles@memramcook.com>; Chantal Cormier <chantal@memramcook.com>; Jeff Boudreau <Jeff.boudreau@nbse.ca>; Sophie Daigle <sophie.daigle@nbse.ca>; Florent Vallade <florent.vallade@nbse.ca>

Objet : RE: 25-0846 - Plan Provisoire Levesque Subdivision - NID 70534268

Bon matin Patrick,

Voici nos commentaires par rapport aux connexions d'eau et d'égouts :

Oui, comme Steve le mentionne, chaque unité nécessitera les deux services (aqueduc et égouts) si l'intention est éventuellement de les vendre séparément.

Je comprends que nous ne sommes pas encore rendus à cette étape, mais je voulais tout de même signaler que nous allons probablement demander à ce que la conduite d'eau potable soit bouclée (loop) en passant par la propriété au PID 70252994. Nous pourrons discuter de ce point plus en détail une fois rendus à cette phase du projet.

Merci,

Arthur

[Arthur Austin, ing. / P. Eng.](#)

Directeur des opérations municipales et de l'ingénierie

Merci!

Monique

Monique Bourque

Greffière / Clerk

Village de Memramcook

(506) 758-4069



Toute correspondance créée, reçue ou envoyée par les employés, agents ou les élus du Village de Memramcook pourrait être divulguée conformément aux dispositions de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée de la province du Nouveau-Brunswick. / Any correspondence created, sent or received by employees, agents, or elected officials of the Village de Memramcook may be subject to disclosure under the provisions of the Right to Information and Protection of Privacy Act of the Province of New Brunswick.

From: Patrick Gaudet <patrick.gaudet@nbse.ca>

Sent: June 4, 2025 3:06 PM

To: Steve Pelletier <steve@3pointssurvey.com>; Joel Levesque <joel@maisonslevesque.com>

Cc: Monique Bourque <monique@memramcook.com>; Arthur Austin <arthur@memramcook.com>; Gilles Belleau <gilles@memramcook.com>; Chantal Cormier <chantal@memramcook.com>; Jeff Boudreau <Jeff.boudreau@nbse.ca>; Sophie Daigle <sophie.daigle@nbse.ca>; Florent Vallade <florent.vallade@nbse.ca>

Subject: 25-0846 - Plan Provisoire Levesque Subdivision - NID 70534268

Bonjour Steve,

Pour faire suite à notre conversation d'aujourd'hui, voici nos commentaires préliminaires pour le plan provisoire de lotissement soumis :

- Ajouter les rayons (m) des deux culs-de-sac
- Ajouter l'angle d'intersection entre la rue Pré d'En-Haut et la rue proposé (rue Danyka)
- Indiquer les noms proposés des nouvelles rues et indiqué 'public'
- Indiquer les largeurs des nouvelles rues proposés

Est-ce que c'est l'intention du développeur de pouvoir lotir les logements par la suite? L'arrêté No 38-23Z (en pièce-jointe) donne les dimensions des lots requis pour des lotissement de ce type.

Arthur/Monique :

Est-ce que vous pouvez confirmer si une connexion d'eau et égout est requis pour chaque lot dans le cas des logements en rangé?

Un courriel suivra également pour adresser les questions du terrain d'utilité publique (ou *cash-in-lieu*), les noms proposés des nouvelles rues, dérogation pour la longueur du cul-de-sac, et autres (drainage, étude du trafic, entente du lotissement, etc.).

Steve, on a aussi envoyé le lien à votre courriel pour le paiement des frais de la demande (1775.00\$).

Merci !



Patrick Gaudet

Development Officer
Agent d'aménagement

Plan360

Southeast RSC | CSR Sud-Est

patrick.gaudet@nbse.ca

T : (506) 533-3637 D : (506) 382-5796

815A rue Bombardier Street, Shediac, NB E4P 1H9

Any correspondence with or among employees, agents, or elected officials representing the Southeast Regional Service Commission may be subject to disclosure under the provisions of the Right to Information and Protection of Privacy Act, S.N.B. 2009, c. R-10.6.

Toute correspondance entre ou avec des employés, des agents ou des représentants élus de la Commission de services régionaux du Sud-Est peut faire l'objet d'une divulgation en vertu des dispositions de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée, L.N.-B. 2009, ch. R-10.6.

Any correspondence with or among employees, agents, or elected officials representing the Southeast Regional Service Commission may be subject to disclosure under the provisions of the Right to Information and Protection of Privacy Act, S.N.B. 2009, c. R-10.6.

Toute correspondance entre ou avec des employés, des agents ou des représentants élus de la Commission de services régionaux du Sud-Est peut faire l'objet d'une divulgation en vertu des dispositions de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée, L.N.-B. 2009, ch. R-10.6.

Any correspondence with or among employees, agents, or elected officials representing the Southeast Regional Service Commission may be subject to disclosure under the provisions of the Right to Information and Protection of Privacy Act, S.N.B. 2009, c. R-10.6.

Toute correspondance entre ou avec des employés, des agents ou des représentants élus de la Commission de services

régionaux du Sud-Est peut faire l'objet d'une divulgation en vertu des dispositions de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée, L.N.-B. 2009, ch. R-10.6.

Patrick Gaudet

From: Monique Bourque <monique@memramcook.com>
Sent: July 9, 2025 9:07 AM
To: Patrick Gaudet
Subject: FW: Noms de rue pour lotissement futur

ATTENTION! External email / courriel externe

Bon matin Patrick,

Je viens de recevoir confirmation de NB911 pour les noms de rue pour le lotissement Levesque.

Bonne journée!

Monique

From: Monique Bourque <monique@memramcook.com>
Sent: July 9, 2025 9:04 AM
To: Holland, Marcus (JPS/JSP) <Marcus.Holland@gnb.ca>
Cc: Arthur Austin <arthur@memramcook.com>; Chantal Cormier <chantal@memramcook.com>
Subject: RE: Noms de rue pour lotissement futur

Bon matin,

Merci et oui, svp les ajouter à la liste des routes réservées.

Bonne journée!

Monique

Monique Bourque
Greffière / Clerk
Village de Memramcook
(506) 758-4069



Toute correspondance créée, reçue ou envoyée par les employés, agents ou les élus du Village de Memramcook pourrait être divulguée conformément aux dispositions de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée de la province du Nouveau-Brunswick. / Any correspondence created, sent or received by employees, agents, or elected officials of the Village de Memramcook may be subject to disclosure under the provisions of the Right to Information and Protection of Privacy Act of the Province of New Brunswick.

From: Holland, Marcus (JPS/JSP) <Marcus.Holland@gnb.ca>
Sent: July 9, 2025 9:03 AM
To: Monique Bourque <monique@memramcook.com>
Cc: Arthur Austin <arthur@memramcook.com>; Chantal Cormier <chantal@memramcook.com>
Subject: RE: Noms de rue pour lotissement futur

Bonjour,

Les trois routes sont praticables. Souhaitez-vous qu'elles soient ajoutées à la liste des routes réservées?

Merci,

Marcus Holland
Geomatics Analyst | Analyste en Géomatique

NB 9-1-1 Branch | la section de 9-1-1 NB
Department of Justice and Public Safety | Ministère de la Justice et de la Sécurité publique
Government of New Brunswick | Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Phone / Téléphone : 506-259-3892
E-mail / Courriel : Marcus.Holland@gnb.ca
www.gnb.ca



This message is intended for the person to whom it is addressed and is to be treated as confidential or private communications. It must not be forwarded unless permission has been received from the originator. If you have received this message inadvertently, please notify the sender and delete the message. Then delete your response. Thank you for your cooperation.

Ce message est destiné à la personne désignée dans la présente et il doit demeurer confidentiel. Il ne doit pas être réacheminé sans la permission de l'expéditeur. Si ce message vous a été envoyé par erreur, veuillez aviser l'expéditeur et effacer le message. Effacez ensuite votre réponse. Merci de votre collaboration.

From: Monique Bourque <monique@memramcook.com>
Sent: Tuesday, July 8, 2025 2:38 PM
To: Holland, Marcus (JPS/JSP) <Marcus.Holland@gnb.ca>
Cc: Arthur Austin <arthur@memramcook.com>; Chantal Cormier <chantal@memramcook.com>
Subject: Noms de rue pour lotissement futur

You don't often get email from monique@memramcook.com. [Learn why this is important](#)

ATTENTION! External email / courriel externe.

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint le plan provisoire de lotissement Levesque Subdivision (Village de Memramcook), proposant 3 nouvelles rues publiques. À moins que votre service n'ait des préoccupations à ce sujet, veuillez confirmer que **la rue Danyka Street, la ruelle Audrey Court et la ruelle Cloé Court** sont acceptables.

Merci!

Monique

Monique Bourque
Greffière / Clerk
Village de Memramcook
(506) 758-4069



Toute correspondance créée, reçue ou envoyée par les employés, agents ou les élus du Village de Memramcook pourrait être divulguée conformément aux dispositions de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée de la province du Nouveau-Brunswick. / Any correspondence created, sent or received by employees, agents, or elected officials of the Village de Memramcook may be subject to disclosure under the provisions of the Right to Information and Protection of Privacy Act of the Province of New Brunswick.